

Fabrice COUROUSSÉ
7, rue de la Croix-Perroche
44130 Notre Dame des Landes
(Conseiller Municipal)

le 10/01/03

Mr le Président de la Commission
particulière de débat public

Objet :avis et prise de position
Projet aéroportuaire

Monsieur,

Suite à la première réunion de débat d'hier soir je vous livre quelques suggestions et réflexions personnelle, à la fois sur le contenu et sur le fond du débat et donc du projet.

L'Etat ne nous a pas présenté plus clairement le projet hier soir que dans le dossier préparatoire distribué récemment. Ceci confirme mes inquiétudes sur l'approche globale qui est faite à propos des projets liés à « l'intérêt général » d'un pays qui est encore malgré tout la 5^{ème} puissance économique mondiale. Pour que le Citoyen puisse dire son opinion en ayant des bases solides de réflexion, il devrait lui être communiqué avant la fin de la première moitié du débat une liste de notes d'explications abordant les thèmes suivant :

- Un bilan humain de l'évolution de la population en Loire-Atlantique ces 30 dernières (soit environ 1génération) tant en quantité dans les différentes localités (urbaines, péri-urbaines, rurales) qu'en terme de mode de vie dans ces localités (rapport au travail, à l'éducation, aux loisirs...). Le volet «économique » décrirait les parts de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie, des services présents sur le territoire. Le volet « urbanisme » expliquerait les difficultés vécues localement, car ce n'est pas parce que des erreurs ont été commises par le passé qu'il ne faut pas en tenir compte pour l'avenir et ne pas les répéter. Ce bilan devrait aussi présenter des projections contradictoires sur l'avenir du département et expliquera clairement l'impact d'un tel projet sur une partie de la société qui est chère aux communes rurales de notre territoire : l'agriculture. Il doit déjà à ce stade être clairement expliqué

quels moyens sociaux et financiers seraient mis en œuvre pour « aménager » ce bouleversement du tissu agricole local.

- Une étude du besoin reprenant toutes les données d'exploitation actuelle et les différentes prévisions, pour l'aéroport de Nantes, les autres aéroports du Grand Ouest, les réseaux ferrés et routiers tant pour les voyageurs que pour le fret. Ceci permettrait d'éclaircir l'aspect « saturation » du projet et de débattre de ce que nous voulons pour l'avenir.
- Une étude de sécurité exposant les risques liés à la cohabitation de la population, des pôles industriels, des moyens de distribution de l'énergie et des infrastructures de transports (routes, voies ferrées, aéroport de Nantes, projet de Notre Dame des Landes).
- Une étude d'impact environnemental de l'arrivée d'un nouvel aéroport sur :
 - les aspects humains : modification du cadre de vie (routes, habitations,...), nuisances sonores, olfactives, visuelles, médicales (stress, maladies) ; il devrait être ici expliqué les modalités d'indemnisation des riverains.
 - les aspects naturels du territoire (faune, flore, hydrologie, vents, ..)
- Une estimation budgétaire reprenant l'ensemble des points du projet et en expliquant les coûts pour chaque scénario, le mode de financement, le retour sur investissement. C'est bien là le minimum à faire pour expliquer aux contribuables comment serait dépensé ici leurs impôts.

Je ne prétends pas avoir listé l'ensemble des explications nécessaires mais quelques-unes qui me semblent indispensables. Ces notes devraient être établies par des groupes de travail comprenant le Maître d'Ouvrage, les Associations et les élus locaux, la Commission particulière en étant l'animateur ; les réunions thématiques évoquées seraient donc approfondies et se verraient dotées d'un objectif de préparation au débat qui pourrait ensuite avoir lieu plus clairement. Le coût de quelques études supplémentaires ne me semble pas un inconvénient face à l'enjeu.

En conclusion, j'estime donc que la situation de flou intégral qui règne en ce moment autour du projet n'est pas l'expression de l'esprit démocratique qui prévaut normalement pour que nos concitoyens soient informés équitablement, de façon à décider de leur avenir sereinement.

Malheureusement, je doute de la volonté de l'Etat de clarifier ses positions, mes remarques sont sûrement des vœux pieux et je suis amèrement convaincu du peu de considération des sphères dirigeantes envers les populations locales.

Je ne peux que m'opposer à ces procédés, par conséquent ma position est donc :

« NON à l'aéroport »

et je soutiendrais comme je le pourrai et le voudrai l'opposition au projet.

Salutations.

F.Couroussé

Copie :

Mr le Maire de Notre Dame des Landes

Mr le Président de la Communauté de Communes

Mr le Député

Mr le Conseiller Général